



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 mai 2002

**Adhésion de la Ville de Niort à l'Association CLUB DES
UTILISATEURS EAU2**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Avril 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 Mai 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M.
Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 mai 2002

DELIBERATION D20020144

DSIT

**Adhésion de la Ville de Niort à l'Association CLUB DES
UTILISATEURS EAU2**

Monsieur Gérard ZABATTA, Conseiller Municipal, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de Niort a fait l'acquisition en 2001, d'un progiciel de gestion de l'eau « EAU2 » destiné à la gestion et à la facturation des abonnés et des travaux.

Un Club des Utilisateurs de la Solution Eau2 regroupant les personnes physiques ou morales utilisatrices de ce progiciel s'est créé en Décembre 2000. Il a pour objet de permettre à ses membres, de par leurs connaissances du produit et des besoins, de participer aux évolutions nécessaires à la qualité ou à la bonne utilisation du produit.

Compte tenu de l'intérêt que peut représenter cette Association, notamment pour répondre au mieux aux besoins des usagers, je vous propose que la Ville de Niort adhère à cette association.

La cotisation fixée par l'Assemblée Générale de l'association s'élève pour l'année 2002 à un montant de 380 € (Trois Cent Quatre Vingt Euros).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter l'adhésion de la Ville de Niort à l'Association « Club des Utilisateurs EAU2 » dont les statuts sont joints,
- autoriser Monsieur le Maire à signer cette adhésion et à en verser le montant qui sera imputé sur la ligne budgétaire 920.0202.6281,
- désigner le Chef de Projets, responsable de ce progiciel à la Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications pour représenter la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé :

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Gérard ZABATTA

[Ordre du jour](#)